



HAL
open science

Orléans, étude de l'habitat urbain : l'exemple de la maison 4, rue des Trois Maillets, vers 1500

Clément Alix

► **To cite this version:**

Clément Alix. Orléans, étude de l'habitat urbain : l'exemple de la maison 4, rue des Trois Maillets, vers 1500. Bulletin Monumental, 2004, 162-3, pp.208-211. hal-01006251

HAL Id: hal-01006251

<https://hal.science/hal-01006251>

Submitted on 8 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

b u l l e t i n
m o n u m e n t a l

Tome
162-3
Année
2004

s o c i é t é
f r a n ç a i s e
d ' a r c h é o l o g i e

Revue publiée avec le soutien du Centre National du Livre

Loiret

Orléans, étude de l'habitat urbain : l'exemple de la maison 4, rue des Trois Maillets, vers 1500.

Comme ailleurs en France, les premiers travaux concernant l'habitat orléanais remontent au XIX^e siècle. Si l'intérêt s'est davantage porté sur les hôtels et les grandes demeures en pierre édifiés au milieu du XVI^e siècle, la construction en pan de bois retint également l'attention des auteurs¹. Depuis deux ans l'habitat orléanais (fin XIII^e siècle – 1550) fait l'objet d'études systématiques dans le cadre d'une thèse de doctorat. Dans une approche confrontant les vestiges architecturaux (appréhendés par l'archéologie du bâti) et les sources écrites (plus particulièrement les actes notariés et les comptes de construction), il s'agit autant d'étudier les modes de construction que les modes

d'habitation. Ce sujet peut être mis en perspective avec les travaux déjà menés dans les autres villes de la « Loire Moyenne » et plus généralement celles de la région Centre. Nous prenons ici l'exemple de la maison 4, rue des Trois Maillets, qui a fait l'objet d'une étude approfondie en 2001, liée à un mémoire de maîtrise : elle illustre à certains égards quelques spécificités de l'habitat orléanais². Cette maison a été bâtie dans le Bourg Dunois, à l'ouest du *castrum* du Bas-Empire, dans un quartier protégé par une enceinte édifiée au XIV^e siècle. Dans ce secteur essentiellement tourné vers l'activité commerciale, la rue des Trois Maillets desservait au nord la place du Vieux-Marché, et au sud la rue du Héron, qui longeait l'enceinte et les quais de la Loire. De plan presque carré (8,30 x 8 m), cette maison bloc est dépourvue de cour et occupe l'intégralité de la parcelle originelle (fig. 1). Aujourd'hui, un corps de bâtiment d'époque contemporaine s'appuie contre le mur arrière est³.

Le gros-œuvre est constitué avant tout de moellons irréguliers en calcaire dur de Beauce, noyés dans un mortier de chaux et enduits sur les deux faces du mur. Des pierres de taille en calcaire semi-dur de couleur ocre (carrières d'Apremont-sur-Allier dans le Cher) sont réservées aux éléments à mettre en valeur sur la façade (ouvertures, corniche, cordons, chaînes d'angles). Le mur de façade, épais seulement de 49 cm, est renforcé en son centre par une sorte de pilier (ou une jambe harpée) sur lequel vient également reposer l'entrait de la charpente du toit (fig. 3). En effet, à l'intérieur, le trumeau entre la croisée et la demi-croisée est entièrement appareillé en carreaux et parpaings sur toute la hauteur des niveaux (et il devait se prolonger au rez-de-chaussée jusqu'au sol). Ce procédé constructif, associé à un mur mince, permet ainsi une économie des matériaux. Le pan de bois, avec hourdis de moellons en calcaire ou de briques, est également utilisé pour la partie supérieure du mur est (à l'arrière), la cage d'escalier et probablement les cloisons disparues. Certaines pièces de bois portent encore leurs marques d'assemblages inscrites en noir (graphite ou pierre noire).

La maison est composée actuellement de quatre niveaux (rez-de-chaussée, deux étages et un comble), mais il faut y ajouter

une cave voûtée, détruite mais connue par des actes notariés du XIX^e siècle. De plus, le comble était recoupé par un plancher laissant la place à un cinquième niveau (fig. 2). Sa faible superficie et l'absence de grande ouverture sur l'extérieur en faisaient probablement un espace de stockage supplémentaire. Quelques aménagements de confort ont été observés : les latrines, dont la fosse maçonnée circulaire est située à l'angle des murs sud et est, sont équipées d'un système de niches murales en brique, couvertes par des arcs et ventilées par un petit conduit d'aération pris dans l'épaisseur du mur est. Le rez-de-chaussée, ainsi que les deux étages gardent les traces de cheminées (trémies dans les plafonds contre les murs pignons nord et sud).

Un certain soin était apporté aux décors intérieurs : traces de faux-appareil peint sur les murs, traces de polychromie et sculptures sur les poutres du plafond du premier étage (engoulants aux extrémités, frise d'arceau), arcs en accolade engoulés sur les linteaux en bois des portes de l'escalier⁴.

Si la fonction de logement des deux étages est certaine, le rez-de-chaussée devait être voué à l'activité professionnelle : l'absence probable d'arcade nous permet d'écarter l'hypothèse d'un magasin ; peut-être abritait-il plutôt un atelier d'artisan éclairé ainsi par les nombreux jours de la façade. Plusieurs équipements du rez-de-chaussée peuvent être liés à cette fonction : une cheminée contre le mur pignon nord, et un puits à eau intérieur attesté dans les actes notariés du début du XIX^e siècle. Le conduit de ce puits devait donc traverser la voûte de la cave pour remonter au niveau supérieur, dispositif qui est assez courant dans les maisons orléanaises dès le XIII^e siècle. À cette activité artisanale sont également rattachées les possibilités de stockage permises par la cave et le cinquième niveau.

Chaque étage de la façade est strictement organisé selon une ordonnance caractéristique d'un certain nombre de demeures orléanaises, et qui semble avoir perduré jusque dans la 2^e moitié du XVI^e siècle (fig. 3). Il se compose d'une croisée immédiatement joutée d'une demi-croisée (avec un mode de couverture commun), auquel est associé un

petit jour rectangulaire³. Ce dernier type d'ouverture pourrait être lié à l'utilisation de petites pièces isolées par des cloisons en matériaux légers (planches) parfois mentionnées dans les textes : les « *estudes* » ou cabinets de travail. Aux 1^{er} et 2^e étages, les châssis des vantaux de deux de ces jours (EA 212 et EA 312)⁶ ont été conservés dans les feuillures sans dormant. Chacun est constitué de deux traverses s'assemblant à tenon et mortaise dans les deux montants, avec un flottage (fig. 4). Vers l'extérieur se trouve une feuillure, où venait se loger un panneau de verre. Les volets (disparus mais dont subsistent les pentures) venaient se refermer à feuillure simple contre le châssis.

Sur le montant d'ouverture, un pêne rectangulaire à bouton conique vient s'engager dans un trou rectangulaire ménagé dans une pierre de l'ébrasement du piedroit sud. Ce pêne glisse horizontalement entre deux crampons, fixés sur une platine rectangulaire découpée et repercée de motifs ornementaux géométriques et flo-

raux. Un tissu rouge cerise était placé sous cette dernière afin que les ornements créés par les découpes ressortent en contraste avec le fer étamé⁷.

Sur son pourtour extérieur, le cadre de ce châssis est orné par un important corps de moulures, qui se raccordent en coupe d'onglet dans les angles au niveau des assemblages, et qui viennent flotter sur les montants. Vers l'extérieur ces moulures, qui sont en saillie du nu du cadre, débordent l'encadrement intérieur de la baie. Techniquement ce corps de moulures permet donc de lutter contre les vents et les coulis d'eau et d'air, ce que ne ferait pas un simple châssis qui reposerait directement dans la feuillure dépourvue de celui-ci. De plus, la moulure inférieure fait provisoirement office de jet d'eau⁸.

Ce type de procédé, connu dans des édifices seigneuriaux (l'hôtel d'Alluye de Blois entre 1505-1508 ; l'aile Longueville du château de Châteaudun entre 1511-1516) a rarement été mis en évidence

dans l'habitat bourgeois. À Orléans, nous retrouvons encore ce principe dans une maison située 12, rue des Trois-Maries : la modénature et les assemblages à flottage du châssis sont identiques à ceux de notre maison (fig. 5).

En attente d'une datation plus précise, nous estimons que la maison des Trois-Maillets semble avoir été construite vers 1500 (phase 1) d'après les moulures et les sculptures des culots des ouvertures (fou, acrobate, anges musiciens, rapace, etc.), caractéristiques de l'iconographie du gothique flamboyant, et les menuiseries des vantaux conservés.

Des modifications sont intervenues par la suite entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècle (phase 2), dont la plus importante est liée à une transformation radicale du rez-de-chaussée : elle se traduit par le reappareillage de la façade dans un moyen appareil de pierre (calcaire dur de Beauce) et la construction d'une arcade en plein-

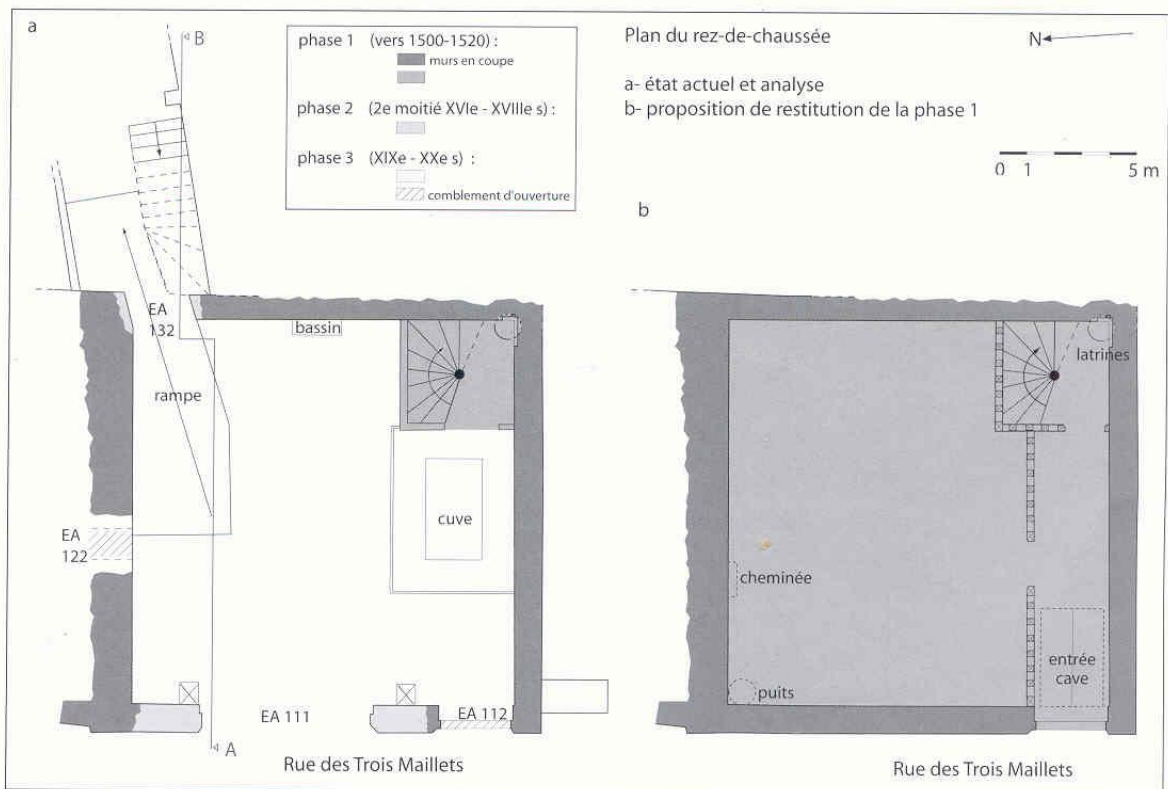


Fig. 1 - Orléans, Maison 4, rue des Trois-Maillets, rez-de-chaussée (relevé en plan et essai de restitution Cl. Alix et F. Chabrier).

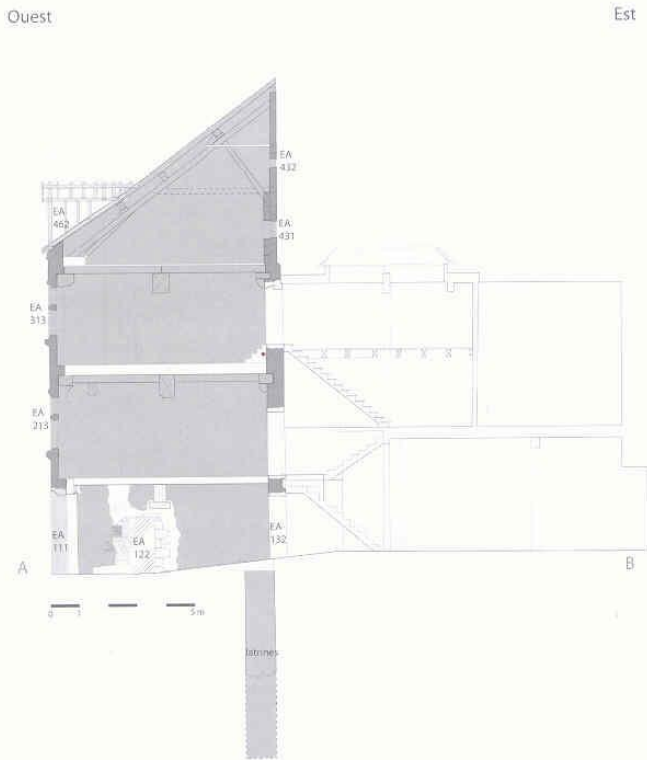
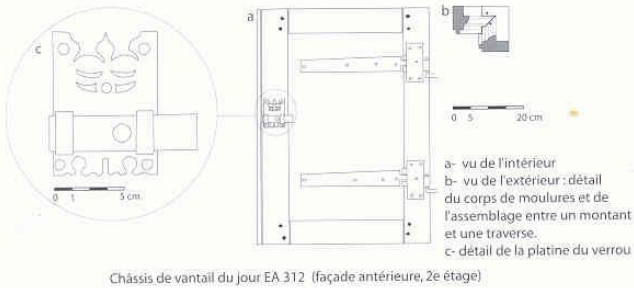


Fig. 2 - Orléans, Maison 4, rue des Trois-Maillets, coupe ouest-est (relevé Cl. Alix et F. Chabrier).



Châssis de vantail du jour EA 312 (façade antérieure, 2e étage)

Fig. 4 - Orléans, Maison 4, rue des Trois-Maillets, vantail du jour EA 312 (relevé Cl. Alix).

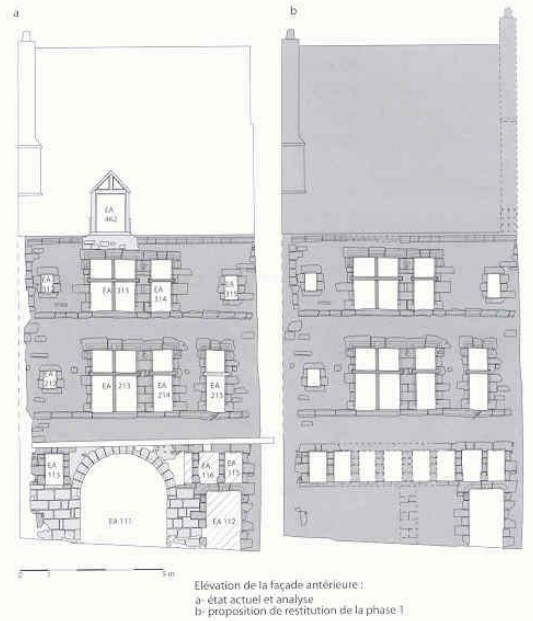


Fig. 3 - Orléans, Maison 4, rue des Trois-Maillets, élévation façade de ouest et essai de restitution (relevé Cl. Alix).



Cl. Cl. Alix

Fig. 5 - Orléans, Maison 12, rue des Trois-Maries. Châssis de vantail à corps de moulures extérieur et traverse sculptée de motifs géométriques classiques, milieu XVI^e siècle (fenêtre rectangulaire du rez-de-chaussée, façade antérieure).

cintre (EA 111) détruisant certains des jours présents au centre. Cette arcade a pu alors jouer le rôle de devanture de boutique, mais elle est également assez large pour servir de porte cochère. Dans le comble, une lucarne (EA 462) est aménagée dans la charpente, entraînant le sciage d'une partie des chevrons. La dernière phase (phase 3) concerne les travaux de l'époque contemporaine, avec tout d'abord au XIX^e siècle les percements des portes (EA 122, EA 132) dus aux rapprochements de propriétés avec la parcelle située à l'est (9, rue Royale) et celle située au nord (6, rue des Trois Maillets). En ce qui concerne le gros-œuvre, la plus importante transformation est la reconstruction du plafond du rez-de-chaussée pour une raison qui nous reste inconnue. C'est à cette époque qu'ont eu lieu les modifications des aménagements intérieurs : destruction des pièces aux étages, découlant de l'importance croissante de la fonction commerciale (teinturerie), et plâtrage de la plupart des murs (1^e et 2^e étages, cage d'escalier), des plafonds, et du revers des marches. Les autres transformations plus récentes concernent les travaux de consolidation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (étais, destruction de la cave et du puits à eau) et ceux de la restauration depuis les années 1990.

Pour conclure, signalons que l'inventaire et les études fines de bâti se poursuivent actuellement. Le corpus de maisons s'accroît notamment grâce à des découvertes récentes liées aux travaux de réhabilitation des façades dans le centre ville. Ces dernières contribuent à affiner nos connaissances sur les maisons édifiées entre le XIII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle, et à souligner l'intérêt du site d'Orléans pour l'étude de l'habitat.

Clément Alix, Doctorant –
C.E.S.R. Tours

1. Pour la bibliographie et un état de la question voir : Cl. Alix, *L'habitat à Orléans à la fin du Moyen Âge*, D.E.A. Civ. Renaissance, A. Salamagne (dir.), Univ. Tours - C.E.S.R., sept. 2002.

2. Cl. Alix, *La maison 4 rue des Trois Maillets à Orléans : étude archéologique du bâti*, Maîtrise Hist. de l'art méd., Fl. Journot (dir.), Univ. Tours, sept. 2001. La façade de cet édifice est classée Monument Historique par arrêté du 23 mars 1912. L'autorisation de sondages délivrée par le SRA (et suivie par O. Ruffier) a permis le dégagement de cer-

taines structures et s'est conclue par le dépôt d'un rapport à la DRAC Centre en sept. 2001. L'opération de bâti a permis une sauvegarde des informations avant les altérations découlant des travaux de réhabilitation et de restauration. Je tiens à apporter toute ma gratitude à Fl. Journot pour ses précieux conseils. Mes remerciements vont également à Fr. Chabrier (architecte D.P.L.G.) et Mme Von Schramm, ancien et nouveau propriétaires de la maison, ainsi qu'à D. Bontemps M. Guerid, M. Andry (Service de l'Inventaire, DRAC Centre), et D. Letellier (Service de l'Inventaire de la ville d'Angers). Je remercie aussi P. Garrigou Grandchamp pour sa relecture de la présente note.

3. Le tissu urbain de ce secteur de la ville a été considérablement modifié par les travaux d'urbanisme moderne et les aménagements qui suivirent les destructions de la Seconde Guerre mondiale. Une restitution du parcellaire a été proposée. Cette étude régressive a été permise grâce à l'existence des plans de reconstruction d'Orléans, du plan cadastral de 1823, du plan terrier moderne dit de Perdoux et, surtout, du plan de percement de la rue Royale (milieu XVIII^e siècle) qui donne un état très précis du parcellaire et du plan des maisons.

4. Bien connu dans le décor sculpté des façades de maisons en pan de bois de Bretagne, de Normandie ou du Val de Loire, le motif décoratif de l'engoulant se retrouve dans une vingtaine de maisons orléanaises édifiées entre la fin du XV^e siècle et le milieu du siècle suivant, aussi bien sur des sablières, que sur des poutres de plafonds ou des linteaux de portes.

5. Ici, ce modèle est complété par une demi-croisée au nord du 1^{er} étage, et par un jour au nord du 2^e étage (fig. 3).

6. Dans notre système d'enregistrement l'EA désigne une Entité Architecturale.

7. J.-L. Roger, *Châssis de fenêtres aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Dourdan, 1984, p. 40, 44.

8. D. Bontemps, *Menuiseries de fenêtres (sans dormant), première moitié du XVI^e siècle*, vol. 1, Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, 1992, p. 5, 8-11, 14. Notons aussi que le soin apporté aux ouvertures de la façade antérieure contraste avec ceux des trois jours de la façade postérieure découverts lors des sondages. Les traces relevées dans les feuillures et quelques fragments de châssis pris dans le comblement permettent de restituer des châssis fixes sans verre, probablement clos par de la toile ou du papier huilé.